



## agefiph

ouvrir l'emploi  
aux personnes handicapées

## Pour une Alternance Reconversion 30 ans et plus



Vous souhaitez vous  
reconvertir pensez à  
l'alternance !



| Une prestation financée par l'Agefiph

### Qu'est-ce que le GEIQ ?

Le GEIQ sélectionne, recrute, et met à disposition de ses adhérents, des salariés en contrat d'alternance ou d'insertion.

Le GEIQ organise les parcours de formation pour ses salariés, et leur fait bénéficier d'un **triple tutorat**, et d'un **accompagnement socio-professionnel**.

Le GEIQ Avenir Handicap **facilite l'insertion** des publics éloignés de l'emploi.

## Apprendre un métier grâce à l'alternance :



### Prise de contact

La personne est contactée avant de convenir d'un entretien, dans le but de valider son projet professionnel.



### Signature de contrat

Explication des termes du contrat et de son engagement. Une sensibilisation et des tests de sécurité sont systématiquement mis en place.



### Programmation de rendez-vous

Lors du 1er entretien, une présentation complète du dispositif GEIQ est effectuée aux candidats reçus.

Un questionnaire bien précis permet de valider le positionnement des candidats aux offres de nos adhérents.



### Accompagnement

Dès que le parcours est mis en place, nous programmons un accompagnement tout au long du contrat d'alternance pour sécuriser le parcours.



### Étude du projet professionnel

À chaque étape de l'entretien, nous demandons une validation afin d'avancer dans la bonne direction du projet professionnel avec les contraintes liées aux métiers.

Concernant les offres d'alternance de nos adhérents, nous leur demandons si à l'issue du parcours d'alternance, une embauche en CDI est bien attendue. Dans le cas contraire, cette information est bien précisée aux candidats.



### Objectifs certification et emploi durable

En fin de parcours, nous programmons un rendez-vous avec l'entreprise et le centre de formation avec deux objectifs : Visibilité sur l'obtention de la qualification visée de l'alternant. La confirmation de l'embauche de l'alternant chez notre adhérent ou d'une continuité de parcours de formation ou recherche d'une autre entreprise pour favoriser l'embauche de notre salarié.

Un rendez-vous est programmé pour le Bilan final et fin de contrat.



### Réussissez votre reconversion avec le GEIQ !

Grâce à un **triple tutorat**, vous serez accompagné tout au long de votre parcours au sein du GEIQ.

Votre poste de travail sera **adapté en fonction de votre situation de handicap**, dans le but d'optimiser votre travail.

Le GEIQ s'occupe de toutes les démarches de votre formation.

Contactez-nous dès maintenant pour intégrer le GEIQ sur [recrutement@avenirhandicap.fr](mailto:recrutement@avenirhandicap.fr).

Vous pourrez retrouver nos offres multisectorielles sur notre site [www.avenirhandicap.fr](http://www.avenirhandicap.fr).